SOCIÉTÉ DE LÉGISLATION COMPARÉE

Procès-verbal

Assemblée générale du 9 décembre 2024

L'assemblée générale de la Société de législation comparée s'est tenue, le 9 décembre 2024, à 17h00, dans l'amphithéâtre de l'Institut de droit comparé, 28 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

Le président, François Molinié, ouvre la séance, présente les excuses des membres absents.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juin 2024

Le président soumet au vote le procès-verbal de la dernière assemblée générale, en date du 18 juin 2024. En l'absence d'observations, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Renouvellement partiel des membres du Conseil d'administration

Le président au nom de la SLC exprime sa reconnaissance à tous les membres du Conseil d'administration dont les mandats arrivent à expiration : pour la vice-présidence : Terry Olson et pour les membres du Conseil : Laurent Domingo.
François Molinié présente la personne pressentie pour remplacer le vice-président sortant et qui sera proposée lors de l'Assemblée générale : Didier Ribes, conseiller d'État, professeur des Universités.
S'agissant des membres du Conseil : Catherine Brouard-Gallet, conseillère d'État en service extraordinaire.
Les candidats sont élus à l'unanimité en qualité de membre du Conseil d'administration.

3. Informations sur les activités de la Société de législation comparée - Vie des sections et comités locaux

Marie Gren, secrétaire générale de la SLC, présente les activités depuis la dernière Assemblée et celles à venir, qui sont visibles dans le document distribué aux présents (Annexe 3). De très nombreuses activités, colloques et séminaires sont organisés. Certains présidents de sections évoquent leurs manifestations passées et futures.

Eleonora Bottini, présidente de la section *Droit constitutionnel comparé*, informe l'Assemblée qu'un appel à manifestation d'intérêt a été lancé. Une première réunion s'est tenue, très intéressante avec beaucoup d'idées. Concernant les projets de la section, le colloque *La Constitution Italienne a 75 ans, perspectives depuis la France* organisé par la section va être publié aux éditions de la SLC début 2025 et une conférence autour de l'ouvrage *Freedom of Expression. The Revolutionary Roots of American and French Legal Thought* de Ioanna Tourkochoriti se tiendra le 11 décembre 2024.

Aristide Levi évoque le colloque du 7 avril prochain coorganisé avec la Chaire de Droit et politique comparés de la Faculté de Droit de l'Université Jean-Monnet Saint-Étienne au Palais du Luxembourg. Il portera sur le référendum en France et au Royaume-Uni.

Julien Boudon, président de la section *Japon*, revient sur un évènement important de sa section, les rencontres franco-japonaises entre la SLC et la Société franco-japonaise de science juridique sur la vulnérabilité organisées sur deux jours à l'université Paris 2 Panthéon-Assas et à la Bibliothèque de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation les 17-18 septembre. Les actes seront publiés en 2025.
La section a également participé à l'ouvrage dirigé par Benjamin Moron-Puech et Tetsushi Saito intitulé *Droits humains des minorités sexuées, sexuelles et genrées. Regards franco-japonais* qui vient de paraître.
Au titre de la "Bibliothèque des thèses de droit comparé", collection qu'il co-dirige avec Nicolas Cornu Thénars, la thèse de Benoît Jarige sur *La fiscalité internationale des sociétés de personnes* paraîtra début 2025.

La section *Droit de l'action publique* présidée par Didier Le Prado a organisé son colloque annuel au Palais du Luxembourg sur *La norme environnementale.*

Fernanda Munschy et Renaud Bourget, les présidents de la section *Amérique latine*, ont trois projets de colloque : un sur *La doctrine néo-constitutionnelle latino-américaine et l'autre sur la protection juridique de la nature,* organisés avec l'antenne niçoise de la SLC et sur *Les problématiques spécifiques des successions numériques et ses traitements en droit comparé.*

Hugues Fulchiron, président de la section *Droit international de la famille*, a plusieurs thèmes de manifestations : *Mineur et transidentité, La gestation pour autrui et les arrêts rendus par la Cour de cassation,* des rencontres franco-italiennes à Rome sur *les grandes évolutions de la famille entre autodétermination et interdits, les familles plurielles,* et *l'état civil acte II.*

La section *Vietnam*, présidée par Thi My Hanh Ngo-Folliot, a reçu fin juin une délégation vietnamienne composée d'avocats et d'arbitres. A cette occasion, une très intéressante conférence sur l'*Arbitrage, mode conventionnel de règlement des litiges* a été organisée.

Gustavo Cerqueira informe l'Assemblée des évènements organisés par le *Comité de la Méditerranée - Nice* sur *Les enjeux contemporains de la comparaison juridique* et *la protection des majeurs et le grand âge*.
La section *Méthodologie comparée du droit civil* a participé en début d'année à un colloque à Rome sur *La situation du statut personnel.* La coopération avec l'association civiliste italienne se poursuivra en 2025.

Le président Molinié revient sur le grand colloque organisé à la Cour de cassation en hommage à Basil Markesinis sur la *Dynamique du droit comparé : Droit civil et Common Law à l'heure de la mondialisation* le 29 novembre 2024. Le colloque a été un grand succès, plus de 250 personnes y ont assisté en Grand'chambre et 7000 à distance.

Il revient aussi sur le Centenaire de l'Académie internationale de droit comparé et le 5e Congrès thématique sur le thème du droit comparé qui s'est tenu les 15 et 16 novembre à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
La SLC a également participé les 9-11 octobre 2024 à la conférence annuelle de l'European Law Institute à Dublin.

François Molinié évoque ensuite les partenariats de la SLC. Le 4 juillet dernier a été signé un partenariat avec l'Université de Toulouse. Celui avec le Comité rennois est en voie de finalisation et une dimension opérationnelle sera donnée à celui de Saint-Etienne. Le 10 décembre se tiendra la conférence inaugurale du Comité local Lyon-Saint-Étienne sur *Le droit comparé : points de vue théorique et pratique.*
Plusieurs partenariats sont en cours de discussion avec des professions du droit.

4. Publications

Avant d'évoquer les publications, Nicolas Cornu Thénard revient sur les manifestations de la section *Comparatisme historique et histoire du droit comparé*. Les 25 et 26 juin 2025 se tiendra un colloque international consacré à la justice militaire, étudiée dans une perspective historique et comparative. Organisé en collaboration avec l'Académie militaire Saint-Cyr et l'Université de Stellenbosh, il se tiendra à l'École militaire et au Palais du Luxembourg, en rassemblant des universitaires, des magistrats, des avocats et des militaires venus de 20 pays différents. Quelques semaines plus tôt, les 3 et 4 juin 2025, se tiendra par ailleurs à Rennes le Congrès de clôture du projet de recherche qui a permis d'établir la Base internationale de données sur les droits coutumiers – BIDDC – qui figure sur le site internet de la SLC. Ce congrès sera intitulé *Les coutumiers officiellement rédigés sont-ils encore de la coutume ?*

Quant aux publications, il précise que 2024 aura été une bonne année. Neuf ouvrages sont parus en plus des volumes de la *Revue internationale de droit comparé*, dont trois viennent de paraître : *Les enjeux du contentieux de la lutte contre les discriminations*, sous la direction de Marie Mercat-Bruns et Sophie Latraverse, *Les biens communs saisis par le droit : quelles perspectives ?* sous la direction de Clémentine Bories, Sabine Boussard, Anne Danis-Fatôme, Béatrice Parance et enfin *Droits humains des minorités sexuées, sexuelles et genrées. Regards franco-japonais*, sous la direction de Benjamin Moron-Puech et Tetsushi Saito.
En outre, paraîtra en décembre un important coffret en trois volumes, rassemblant sous la direction de Gustavo Cerqueira et Nicolas Nord les études importantes consacrées par la Société à l'applicabilité, la connaissance et l'application des droits étrangers. La soirée de lancement de ce coffret intitulé *Le droit étranger. Études de droit international privé comparé* se tiendra le 23 janvier 2025. Gustavo Cerqueira remercie toutes les personnes qui y ont contribué ainsi que la présidence de la SLC.
Tous ces ouvrages sont financés avant même leur impression. À cet égard, les subventions pour publication sont encore en hausse cette année.
Le début de l'année 2025 sera encore animé, puisque trois ouvrages paraîtront au premier trimestre 2025 : *L'Etat de droit et la crise sanitaire - Acte II*, sous la direction de Didier Le Prado, *Les limites à la pénétration du droit des contrats par le droit de la consommation - actes des 9èmes Journées Franco-allemandes* sous la direction de Gerald Mäsch et Julien Valiergue et la thèse de Benoit Jarige, *La fiscalité internationale des sociétés de personnes*.

Courant 2025, plusieurs publications sont prévues : la thèse de Déborah Thebaut sur les biens publics en droit anglais, l'ouvrage de David Deroussin sur *L'histoire comparée du droit des obligations en Europe* qui sera publié dans la collection *Sensus Iuris* et *La place de l'université dans la cité* sous la direction de Julien Boudon.

Par ailleurs, la plateforme CAIRN a inauguré sa nouvelle version, qui comprend une interface *Droit et administration publique*, que chacun peut consulter désormais. Dans ce cadre, nous avons pu obtenir la numérisation gratuite des volumes de la *RIDC* à partir de 2021 (les années précédentes figurant sur Persée) et de près de 70 ouvrages. Cela permet une diffusion large de nos travaux, Cairn étant diffusé dans 70 pays, auprès de 1 700 institutions et 500 000 comptes ouverts. La SLC apparaîtra ainsi davantage encore établie comme la maison d'édition de référence en France pour les études de droit comparé et il pourra en résulter une source de rémunération complémentaire.

Le rédacteur en chef de la *Revue internationale de droit comparé*, Samuel Fulli-Lemaire, fait le point sur l'évolution de la *Revue*. Plusieurs changements ont été opérés. Deux nouvelles chroniques ont été créées : « Entretiens » dans le n°3-2024 et « Méthodologie » dans le n°4-2024. Un certain nombre de dossiers sont également intégrés, notamment dans le n°4-2024 sur l'environnement. Les recensions auront désormais une place privilégiée dans la Revue. La dynamique est donc très positive.

5. Questions administratives et financières

François Molinié aborde les comptes de la SLC. Les nouvelles sont encourageantes. Ils seraient bénéficiaires, reste à savoir dans quelle proportion.

Le président informe l'Assemblée que Marie Gren a fait part de son souhait de ne pas renouveler son mandat de secrétaire générale. Elle est appelée à d'autres fonctions dans son université mais restera membre de la SLC et s'investira dans la *Revue internationale de droit comparé*. Le président Molinié la remercie pour tout ce qu'elle a fait pour la SLC au cours de son mandat.
Marie Gren, remercie l'Assemblée, les présidents Stirn et Molinié, Emmanuelle Bouvier et Laurence Wallut, ainsi que les présidents de section pour ces deux années assez intenses et enrichissantes. Elle reste membre de la SLC pour travailler avec la section *Droit constitutionnel comparé* et a rejoint le Comité de rédaction de la *Revue internationale de droit comparé*.

L'intérim sera assuré par l'ancien secrétaire général, Nicolas Cornu Thénard.

Le président termine en remerciant les membres de l'assemblée d'être venus aussi nombreux ainsi que l'équipe de la SLC.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Nicolas Cornu Thénard
Secrétaire général de la SLC

François Molinié
Président de la SLC